LA GIEROISE - REGLEMENT DE LA RANDONNEE DU 03 JUIN 2023

Cette randonnée organisée par le Cyclo Club de GIERES sous l'égide de la FFCT se déroulera le 03 juin 2023.

- Cette randonnée est ouverte à toute personne âgée de + 18 ans ou accompagnée par un majeur.
- Horaires de départ : De 7h00 à 9h00
- A l'inscription, une feuille de route et un carton de contrôle seront remis à chaque participant.
- -Le parcours sera fléché.
- Les cyclistes sont en randonnée libre sur des routes ouvertes à la circulation. Le code de la route doit être respecté.
- <u>Port du casque obligatoire pour tous</u>. La responsabilité du "Cyclo club de GIERES" ne pourra être engagée en cas d'accident.
- Les VAE sont les bienvenus à condition qu'ils soient <u>conformes</u> à la législation en vigueur (non débridés)
- Chaque participant s'engage à suivre le parcours choisi, à <u>respecter</u> l'environnement, à porter secours à autrui.
- Cette randonnée n'est pas une compétition et ne fera l'objet d'aucun classement.
- Chaque participant est considéré comme étant en randonnée personnelle et doit, à ce titre, être couvert par une assurance.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de détérioration, de vol de matériel ou d'équipement personnel pendant la manifestation.
- En cas d'accident appeler le 15 (Samu) ou le 112.

Bonne route, profitez des paysages magnifiques qui s'offrent à vous....